

STATISTIQUES au 2017-10-31

CANADA

Chômage	6,30%	↑
I.P.C. (septembre)	1,60%	↑
Billet Trésor CDA 3 mois	0,89%	↓
Obligation CDA 5 ans	1,62%	↓
Obligation CDA 10 ans	1,95%	↓
S&P/TSX	16026	↑

ÉTATS-UNIS

Chômage	4,10%	↓
I.P.C. (septembre)	2,20%	↑
Billet Trésor US 3 mois	1,13%	↑
Obligation US 5 ans	2,02%	↑
Obligation US 10 ans	2,38%	↑
Dow Jones - Industrielles	23377	↑
S&P 500	2575	↑

DEVICES

\$ É.-U. / \$ CAN	0,7758	↓
\$ É.-U. / € Euro	1,1646	↓
¥ Yen / \$ É.-U.	113,64	↑

La flèche indique la tendance depuis la publication de la dernière donnée mensuelle ou de fin de mois.

Les marchés boursiers continuent d'avancer et de toucher de nouveaux sommets. L'indice canadien S&P/TSX a atteint le niveau de 16 057 en octobre, poussé par le secteur des titres financiers qui a grimpé de 4,6 % au cours du mois. Pendant ce temps, l'indice canadien a procuré un rendement total de 2,7 % au cours du dernier mois et de 7,3 % depuis le début de l'année 2017. Les secteurs des industriels et de la consommation discrétionnaire continuent de bien faire; notons les performances récentes de Finning International, CP Rail, Restaurant Brands et Dollorama. À l'international, les indices boursiers ont également bien performé. L'indice américain S&P 500 a fait 2,3 % en octobre et est en avance de 16,9 % en 2017 en \$US, ce qui se traduit par une hausse de 5,7 % en octobre et 12,1 % en 2017 pour l'investisseur canadien compte tenu de la variation de notre dollar. Les marchés émergents continuent d'être les plus généreux. Notons aussi la hausse spectaculaire de l'indice japonais Nikkei de plus de 8,1 % en octobre alors que les électeurs ont réélu le gouvernement Abe.

Du côté des revenus fixes, l'indice du marché canadien FTSE TMX a généré un rendement de 1,6 % en octobre. L'indice des longues échéances a grimpé de 3,3 % grâce à la baisse des taux d'intérêt de long terme. Ainsi, les taux sur obligations fédérales à 30 ans sont passés de 2,47 % à 2,26 % durant le mois. Les échéances plus courtes ont également enregistré des baisses de taux. Chez nos voisins du Sud, les taux ont légèrement augmenté. Le comportement du marché canadien reflète un changement important des anticipations

des investisseurs quant à la politique de la Banque du Canada. En effet, alors que celle-ci avait télégraphié dès le printemps que la forte conjoncture canadienne allait demander des hausses de taux qui se sont concrétisées pendant l'été, les chiffres récents publiés au Canada montrent que ces tours de vis ont peut-être déjà produit certains effets, ou encore que l'embellie de l'économie canadienne en début d'année n'était peut-être pas aussi durable que plusieurs le pensaient. Ainsi, les écarts de taux se sont creusés avec les taux américains et le dollar canadien s'en ressent, clôturant octobre à 0,775 \$US alors qu'il avait atteint 0,826 \$US plus tôt dans l'année.

La conjoncture mondiale demeure bonne. L'économie européenne prend de la force et l'expansion se poursuit à un rythme modéré, mais constant aux États-Unis. Des hausses de taux ne sont cependant pas au programme de façon aussi claire car les banques centrales veulent d'abord réduire les programmes d'achat de titres qu'elles avaient mis en place suite à la crise financière de 2008. À noter que le FOMC américain procédera peut-être à une hausse de 25 points de base en décembre si les conditions sont favorables. Il faudra attendre de voir si le programme de baisse des taxes de l'administration Trump se réalisera.

Somme toute, bien que les récentes avancées laissent penser que des rotations sectorielles peuvent s'opérer ou encore qu'une pause soit possible, le contexte global demeure favorable aux marchés financiers alors que les profits des entreprises sont soutenus.

PERFORMANCES au 2017-10-31

	1 mois	3 mois	12 mois
Revenus fixes			
FTSE/TMX - B. du Trésor 91 jrs	0,12 %	0,19 %	0,53 %
FTSE/TMX - Court terme	0,61 %	0,57 %	-0,13 %
FTSE/TMX - Moyen terme	1,40 %	1,45 %	-1,23 %
Marchés boursiers			
S&P/TSX - Canada	2,73%	6,58 %	11,48 %
S&P 500 - États-Unis	5,72 %	8,20 %	18,95 %
E.A.E.O. - Europe, Asie,...	4,88 %	7,41 %	18,76 %
\$ CAN versus \$ É.-U.	-3,34 %	-3,27 %	3,89 %

Risque de survie et gestion de la retraite

Nous faisons régulièrement l'exercice de la planification de la retraite pour notre clientèle lorsque celle-ci est en phase d'accumulation. Nous gérons aussi activement le capital accumulé de nos clients retraités afin qu'ils aient suffisamment de revenus durant toute leur retraite. En fait, nous voulons éviter à tout prix qu'ils survivent à leur capital.

La planification de la retraite est basée sur plusieurs éléments tels les actifs du client, la situation familiale et fiscale, les droits acquis au titre de régimes de retraite privés et/ou publics, les hypothèses de rendement et d'inflation.

Toutefois, le particulier dont une part importante de ses revenus de retraite provient de ses propres actifs devra se soucier davantage du risque de survie que celui qui bénéficie de prestations viagères provenant d'un fonds de pension par exemple. Le risque d'épuiser son capital avant son décès devient alors pour lui une grande préoccupation.

Espérance de vie et durée raisonnable de décaissement

Traditionnellement, les planificateurs financiers ont utilisé l'espérance de vie pour établir le moment où le capital s'épuiserait dans les projections de retraite. À ce stade de la discussion, ayez à l'esprit que l'espérance de vie est une donnée statistique qui se base sur un âge futur auquel 50 % des membres d'un groupe homogène (âge atteint et sexe) seront décédés. Par exemple, si on avance que l'espérance de vie d'un homme de 65 ans est de 24 ans, cela signifie que sur un groupe de 1 000 hommes de 65 ans observés aujourd'hui, 50 %, donc 500 hommes de ce groupe, devraient être décédés à 89 ans.

Toutefois, utiliser l'espérance de vie comme date cible d'épuisement du capital peut devenir hasardeux puisque statistiquement 50 % des hommes de ce groupe dépasseront cette durée de vie. Ainsi, une planification de retraite tablant sur l'espérance de vie aurait 50 % de ne pas tenir la route. Comme vous pouvez le constater, votre longévité constitue donc un risque financier important qui doit être pris en compte lors de la gestion financière de la retraite.

Ce que l'Institut québécois de planification financière recommande

Pour pallier à ce risque, la pratique prudente est d'ajouter quelques années à l'espérance de vie d'une personne pour faire les calculs. Cette nouvelle durée constitue la durée raisonnable du décaissement. Elle représente essentiellement un âge auquel 75 % (et non 50 %) des membres d'un groupe homogène (âge atteint, sexe) seront décédés. Une planification de retraite tablant sur la durée raisonnable de décaissement plutôt que sur l'espérance de vie n'aurait que 25 % de probabilité de ne pas tenir la route donc 75 % d'atteindre le résultat voulu. C'est la norme de travail que l'Institut québécois de planification financière recommande d'utiliser.

Afin d'élaborer ou de réviser votre stratégie concernant la préparation ou la gestion de vos revenus durant la retraite, n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire.

Tableau : espérance de vie (EV) et durée raisonnable de décaissement (DRC)

Âge atteint	ESPÉRANCE DE VIE (EV)		DURÉE RAISONNABLE DE DÉCAISSEMENT (DRC)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
60, 65 et 70 ans	89 ans	91 ans	94 ans	96 ans



LA GESTION PRIVÉE

« Planification, sécurité et expertise dans la conduite de vos affaires »

E GESTION DE PLACEMENTS ETERNA